

## **DOLFINES**

Société Anonyme au capital social de 8.472.774 €  
12 Avenue des Prés, 78180 Montigny-Le-Bretonneux  
428 745 020 RCS Versailles

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Aux actionnaires de la société DOLFINES

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DOLFINES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les notes 3) Immobilisations incorporelles, 4) Immobilisations corporelles, 5) Immobilisations en cours, et 6) Provisions exceptionnelles pour dépréciation des immobilisations de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables retenues par votre société, nous avons notamment vérifié le caractère approprié des règles et méthodes relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, telles qu'elles sont exposées dans l'annexe légale et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

### ***Rapport sur le gouvernement d'entreprise***

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie

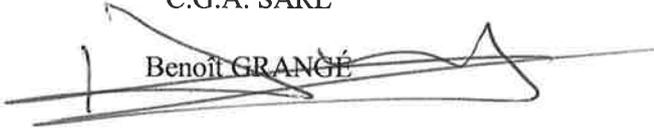
sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 avril 2021

C.G.A. SARL

Benoit GRANGÉ



Commissaire aux comptes  
Compagnie de Paris

# ARRETE COMPTABLE

## Exercice

du **01/01/2020** au **31/12/2020**

## **DOLFINES SA**

12, Avenue des Près  
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX  
N° SIRET : 42874502000043      APE : 7112B

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. S. A. S. R. L.  
Société à Responsabilité Limitée  
100 rue de Valenciennes aux Comptes  
Compagnie de Paris



# Bilan Actif

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 18/03/21

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	4 134 161	1 161 784	2 972 377	2 986 835
Concession, brevets et droits similaires	237 558	201 116	36 442	47 281
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>4 371 719</b>	<b>1 362 900</b>	<b>3 008 819</b>	<b>3 034 116</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	14 672 674	14 672 674		
Autres immobilisations corporelles	281 628	271 321	10 307	24 189
Immobilisations en cours	2 955 807	2 955 807		
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>17 910 109</b>	<b>17 899 802</b>	<b>10 307</b>	<b>24 189</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 017 477	1 845 799	171 678	200 484
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	109 067		109 067	101 025
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>2 126 544</b>	<b>1 845 799</b>	<b>280 744</b>	<b>301 508</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>24 408 372</b>	<b>21 108 501</b>	<b>3 299 871</b>	<b>3 359 813</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	16 228		16 228	11 192
Créances clients et comptes rattachés	1 112 936	191 809	921 126	2 145 451
Autres créances	418 975	22 778	396 198	270 454
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>1 548 139</b>	<b>214 587</b>	<b>1 333 552</b>	<b>2 427 096</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 450 216		1 450 216	319 245
Charges constatées d'avance	57 126		57 126	99 082
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>1 507 342</b>		<b>1 507 342</b>	<b>418 328</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 055 481</b>	<b>214 587</b>	<b>2 840 894</b>	<b>2 845 424</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	25 533		25 533	14 165
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>27 489 386</b>	<b>21 323 089</b>	<b>6 166 297</b>	<b>6 219 401</b>

Société à responsabilité limitée  
 30, rue de Valenciennes - 75019 Paris  
 Téléphone : 01 47 35 11 11  
 Site Internet : www.dolfines.com

# Bilan Passif

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 18/03/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 9 272 774	9 272 774	6 418 593
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 694 282	3 364 032
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	357 572	357 572
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	189	189
Autres réserves		
Report à nouveau	(8 691 955)	(6 020 757)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(2 258 519)</b>	<b>(2 661 855)</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>2 374 342</b>	<b>1 457 775</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 374 342</b>	<b>1 457 775</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	1 672 868	1 672 868
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>1 672 868</b>	<b>1 672 868</b>
Provisions pour risques	25 533	14 165
Provisions pour charges		14 192
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>25 533</b>	<b>28 357</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		806 154
Autres emprunts obligataires		88 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	203	103
Emprunts et dettes financières divers	788 174	487 101
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>788 377</b>	<b>1 381 358</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	467 889	673 304
Dettes fiscales et sociales	781 319	947 343
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44 330	25 433
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>1 293 538</b>	<b>1 646 080</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES</b>		22 586
<b>DETTES</b>	<b>2 081 916</b>	<b>3 050 024</b>
Ecarts de conversion passif	11 638	10 378
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 166 297</b>	<b>6 219 401</b>

Compte rendu de l'Assemblée Générale  
du 18/03/2021

# Compte de Resultat (Première Partie)

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 18/03/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				5 453
Production vendue de biens				
Production vendue de services	422 794	2 102 492	2 525 286	6 025 366
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>422 794</b>	<b>2 102 492</b>	<b>2 525 286</b>	<b>6 030 818</b>
Production stockée				
Production immobilisée			41 369	325 653
Subventions d'exploitation			19 594	80 830
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			16 577	287 368
Autres produits			51 796	112 048
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>2 654 621</b>	<b>6 836 717</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			2 363 623	3 647 093
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>2 363 623</b>	<b>3 647 093</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			206 498	263 312
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			1 288 962	2 641 714
Charges sociales			498 509	898 709
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>1 787 472</b>	<b>3 540 423</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			81 051	263 627
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			25 533	205 974
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>106 584</b>	<b>469 601</b>
<b>AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION</b>			118 445	321 807
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>4 582 621</b>	<b>8 242 236</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(1 928 000)</b>	<b>(1 405 519)</b>

Cabinet GRANDÉ & ASSOCIÉS  
S.A.R.L.  
Société à responsabilité limitée  
10 Cour de la Cour des Comptes  
Compagnie de Paris

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Édition du 18/03/21

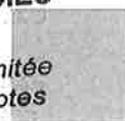
RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 928 000)</b>	<b>(1 405 519)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	42 861	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 868	1 253
	<b>44 729</b>	<b>1 253</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	12 390	10 993
Intérêts et charges assimilées	59 219	117 802
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		478
	<b>71 609</b>	<b>129 272</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(26 880)</b>	<b>(128 019)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(1 954 880)</b>	<b>(1 533 538)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	114 463	29 407
Produits exceptionnels sur opérations en capital	65 135	12 859
Reprises sur provisions et transferts de charges	14 192	
	<b>193 790</b>	<b>42 265</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	187 622	57 228
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	298 054	13 201
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 100 000
	<b>485 675</b>	<b>1 170 428</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(291 885)</b>	<b>(1 128 163)</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	11 754	153
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 893 140</b>	<b>6 880 236</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 151 659</b>	<b>9 542 090</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(2 258 519)</b>	<b>(2 661 855)</b>

Cabinet CHARPENTIER ASSOCIÉS  
C. S. A. S.  
Société à responsabilité limitée  
10 Courneuve boulevard des Comptes  
Carpentras 13110

# Annexe



**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
*Société à Responsabilité Limitée*  
*de Commissaires aux Comptes*  
*Compagnie de Paris*



**ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

(Code du commerce - articles 9 et 1 - Décret no 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7,21, 24 début, 24-Io, 24-2" et 24-3")

**Période du 01/01/2020 AU 31/12/2020****PREAMBULE**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 décembre 2020 dont le total est de 6.166.297,43 euros et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de 2.258.519,30 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

**1) PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement ANC n°2018-07 du 10 décembre 2018, modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et des pratiques comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**Changement(s) de Méthode(s)**

- **D'évaluation**  
Néant.
- **De Présentation**  
Néant.

**2) FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE**

- En application des autorisations concédées par le Conseil d'administration dans sa séance du 7 octobre 2019, relative à l'émission d'obligations remboursables en actions (avec suppression du droit préférentiel de souscription) avec warrants actions (instruments financiers hybrides) pour un montant maximum de 3.000.000 euros :

- Le programme a été émis
- le contrat avec la société ATLAS CAPITAL MARKETS a été signé le 4 décembre 2019

- le premier tirage de 300.000 euros a été fait le 9 janvier 2020, soit 300 obligations d'une valeur nominale de 1.000 euros chacune, auxquelles sont attachés 135 bons de souscription d'action
- Une première demande de conversion de 50 obligations en date du 22 janvier 2020 a été réalisée le 5 février 2020.

Cette demande de conversion se traduit par une augmentation de capital 61.327 € (soixante et un mille trois cent vingt-sept euros) par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 61.327 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro.

Au 5 février 2020, le capital social de la société s'élevait donc à 6.479.920 euros.

- Le 5 mars 2020, le Conseil d'administration a :
  - constaté la réalisation de l'augmentation du capital social d'un montant de 61.327 euros.
  - modifié l'Article 6 des statuts
  - approuvé le changement de dénomination sociale de sa filiale DOLFINES, détenue à 100%, en DOLFINES NEW ENERGIES
  - décidé de la fermeture des Succursales de DIETSWELL CONGO, DIETSWELL GABON et de DIETSWELL SA BULGARIA BRANCH

- Le 6 mai 2020, le Conseil d'administration a :
  - décidé de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires, de 932.854 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro, à répartir entre les obligataires en remboursement de la totalité des obligations convertibles restant dues sur les programmes d'OCA 2018 et 2019.
  - constaté la réalisation de l'augmentation du capital social d'un montant de 932.854 euros.
  - modifié l'Article 6 des statuts

Le Capital social de la société s'élevait donc à 7.412.774 euros

- décidé d'émettre et d'attribuer des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription, donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 1 euro :
  - 450.000 BSA au profit des salariés
  - 240.000 BSA au profit du Président Directeur Général de la société

Ces BSA seront émis sous la forme nominative et feront l'objet d'une inscription en compte. Ils seront cessibles.

- En date du 14 juillet 2020, la Société a trouvé un accord avec la société ATLAS CAPITAL MARKETS pour lui rembourser les 250 obligations convertibles de mille euros (1.000 €) de valeur nominale encore en sa possession, par l'émission de 312.500 actions nouvelles de la Société et de 312.500 bons de souscription d'actions donnant chacun droit à l'attribution d'une (1) action ordinaire de la Société à un prix d'exercice égal à un euro (1 €).

En application de cet accord, la Société a émis en juillet 2020 312.500 actions au profit de la société ATLAS CAPITAL MARKETS.

- En date du 16 juillet 2020, ATLAS CAPITAL MARKETS a demandé la conversion des 312.500 actions. Cette demande de conversion se traduit par une augmentation de capital 312.500 € par émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 312.500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro.  
  
Au 16 juillet 2020, le Capital social de la société s'élevait donc à 7.725.274 euros.  
  
Corrélativement, l'Article 6 des statuts a été modifié.
  
- En date du 27 juillet 2020, un contrat d'émission de 312.500 bons de souscription d'actions donnant chacun droit à l'attribution d'une (1) action ordinaire de la Société à un prix d'exercice égal à un euro (1 €) a été signé entre la Société et la société ATLAS CAPITAL MARKETS.
  
- En date du 28 juillet 2020, la société ATLAS CAPITAL MARKETS a exercé 156.250 bons de souscription d'actions donnant chacun droit à l'attribution d'une (1) action ordinaire de la Société à un prix d'exercice égal à un euro (1 €) sur les 312.500 qu'elle possédait. La somme de 156.250 euros a été reçue le 30 juillet 2020.  
  
Ainsi cet exercice se traduit par une augmentation de capital 156.250 € par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 156.250 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro.  
  
Au 30 juillet 2020, le Capital social de la société s'élevait donc à 7.881.524 euros.  
  
Corrélativement, l'Article 6 des statuts a été modifié.
  
- En date du 27 août 2020, la société ATLAS CAPITAL MARKETS a exercé 156.250 bons de souscription d'actions donnant chacun droit à l'attribution d'une (1) action ordinaire de la Société à un prix d'exercice égal à un euro (1 €) sur les 156.250 qu'elle possédait, soit le solde du contrat d'émission de BSA signé le 27 juillet 2020. La somme de 156.250 euros a été reçue le 31 août 2020.  
  
Ainsi cet exercice se traduit par une augmentation de capital 156.250 € par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 156.250 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro.  
  
Au 31 août 2020, le Capital social de la société s'élève donc à 8.037.774 euros.  
  
Corrélativement, l'Article 6 des statuts a été modifié.
  
- Le 15 septembre 2020, les actionnaires de la Société réunis en Assemblée Générale Mixte ont :
  - Ratifié la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Yann LEPOUTRE, en remplacement de Madame Vanessa GODEFROY, démissionnaire. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
  - Adopté à l'unanimité la résolution relative à la nouvelle dénomination de "DOLFINES" en lieu et place de "DIETSWELL" proposée par le Conseil d'administration du 5 mars 2020 ;
  - Décidé en conséquence de modifier l'article 3 des statuts.
  
- Le 15 septembre 2020, à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte, le Conseil d'administration a :
  - pris acte des informations et opérations réalisées avec la société ATLAS CAPITAL MARKETS,
  - constaté, en tant que de besoin, à l'unanimité :

Qu'au 16 juillet 2020 :

- l'augmentation de capital d'un montant nominal de 312.500 euros est ainsi définitivement réalisée et que le capital social de la Société a été ainsi porté d'un montant de 7.412.774 euros à un montant de 7.725.274 euros divisé en 7.725.274 actions d'une valeur nominale d'un euro chacune.
- corrélativement, l'Article 6 des statuts a été modifié.

Qu'au 30 juillet 2020 :

- l'augmentation de capital d'un montant nominal de 156.250 euros est ainsi définitivement réalisée et que le capital social de la Société est ainsi porté d'un montant de 7.725.274 euros à un montant de 7.881.524 euros divisé en 7.881.524 actions d'une valeur nominale d'un euro chacune.
- corrélativement, l'Article 6 des statuts a été modifié.

Qu'au 31 août 2020 :

- l'augmentation de capital d'un montant nominal de 156.250 euros est ainsi définitivement réalisée et que le capital social de la Société est ainsi porté d'un montant de 7.881.524 euros à un montant de 8.037.774 euros divisé en 8.037.774 actions d'une valeur nominale d'1€ chacune.
- pris acte que toutes les formalités relatives aux augmentations de capital ont été accomplies.
  - pris acte que le contrat d'émission de 312.500 bons de souscription d'actions signé le 27 juillet 2020 avec la société ATLAS CAPITAL MARKETS a été soldé le 31 août 2020.
  - approuvé l'émission en une ou plusieurs fois de 300.000 Bons de Souscription d'Actions (BSA) à titre gratuit, avec suppression du droit préférentiel de souscription donnant chacun droit à la souscription d'une action ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 1 euro, au profit de la société ATLAS CAPITAL MARKETS à exercer en une ou plusieurs fois dans des conditions, périodes et prix d'exercice à déterminer selon les besoins en trésorerie de la Société.

En date du 22 septembre 2020, le Président Directeur Général de la Société agissant sur délégation du Conseil d'administration du 15 septembre 2020, a signé un contrat d'émission de 135.000 BSA donnant chacun droit à l'attribution d'une (1) action ordinaire de la Société, d'une valeur nominale de 1,00 € au profit de la société ATLAS CAPITAL MARKETS.

En conséquence, cette autorisation a été utilisée à hauteur de 135.000 €, et son solde est de 165.000 Bons de Souscription d'Actions.

Le 15 octobre 2020, la société ATLAS CAPITAL MARKETS a exercé ses 135.000 bons de souscription d'actions donnant chacun droit à l'attribution d'une (1) action ordinaire de la Société à un prix d'exercice égal à un euro (1,03 €) sur les 135.000 qu'elle possédait, la somme de 139.050 euros a été reçue.

Ainsi cet exercice se traduit par une augmentation de capital de 135.000 € par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 135.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro.

Au 15 octobre 2020, le Capital social de la société s'élève donc à 8.172.774 euros.



- Le 9 décembre 2020, le Conseil d'administration a :
- Constaté, en tant que de besoin, à l'unanimité que :
    - Qu'au 15 octobre 2020 :
      - le prix d'exercice des BSA a été fixé par le Président Directeur Général de la Société à 1,03 €
      - la différence de 4.050 € entre le montant perçu de 139.050 € et la valeur nominale des actions émises soit 135.000 € a été affectée au compte "prime d'émission".
      - le capital de la Société a ainsi été augmenté de 135.000 euros par l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 135.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1€ au profit de la société ATLAS CAPITAL MARKETS.
      - l'augmentation de capital d'un montant nominal de 135.000 euros est ainsi définitivement réalisée et que le capital social de la Société a ainsi été porté d'un montant de 8.037.774 euros à un montant de 8.172.774 euros divisé en 8.172.774 actions d'une valeur nominale d'un euro chacune.
      - pris acte que toutes les formalités relatives aux augmentations de capital ont été accomplies.
  - Faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été consentie aux termes de la quinzième résolution de l'assemblée générale à caractère mixte du 25 juin 2019, le Conseil d'administration a :
    - décidé l'émission, en une ou plusieurs fois, en France ou à l'étranger, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit d'investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens du paragraphe II de l'article L.411-2 du code monétaire et financier en vigueur au 25 juin 2019.
    - délégué au Président Directeur Général de la Société tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi et les statuts de la Société, la présente décision, en une ou plusieurs fois, dans un délai de 60 jours à compter de la date du présent Conseil, à l'effet notamment, sans que cette liste soit limitative, d'arrêter les dates, les conditions et les modalités des émissions, procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il déterminera, à l'émission des actions nouvelles et/ou valeurs mobilières, conclure tous accords pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts, procéder à toutes imputations sur les primes et notamment celles des frais entraînés par la réalisation des émissions.
  - Faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été consentie aux termes de la seizième résolution de l'assemblée générale à caractère mixte du 25 juin 2019, le Conseil d'administration a :
    - décidé l'émission, en une ou plusieurs fois, en France ou à l'étranger, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit de catégories de bénéficiaires.
    - délégué au Président Directeur Général de la Société tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi et les statuts de la Société, la présente décision, en une ou plusieurs fois, dans un délai de 60 jours à compter de la date du présent Conseil, à l'effet notamment, sans que cette liste soit limitative, d'arrêter les dates, les conditions et les modalités des émissions, procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il déterminera, à l'émission des actions nouvelles et/ou valeurs mobilières, conclure tous accords pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, en constater la réalisation et

procéder à la modification corrélative des statuts, procéder à toutes imputations sur les primes et notamment celles des frais entraînés par la réalisation des émissions.

- Pris acte qu'en date du 23 novembre 2020, le Président Directeur Général a signé un mandat de Conseil Financier pour une durée de 6 mois avec possibilité de tacite reconduction pour des périodes de même durée
  - Pris acte qu'en date du 3 décembre 2020, le Président Directeur Général a signé une convention de placement dans le cadre du projet de développement de la société en vue de l'étude et de la réalisation d'une augmentation de capital, avec suppression de droits préférentiels de souscription, auprès d'investisseurs qualifiés et/ou auprès de cercle restreint d'investisseurs (placement privé) pour un montant de l'ordre d'un million d'euros.
  - Décidé de transférer le siège social de la Société au 12, Avenue des Prés 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX, et ce à compter du 17 décembre 2020.
  - Décidé en conséquence de modifier l'Article 4 des statuts
- Qu'en date du 9 décembre 2020, des investisseurs qualifiés exerçant le droit de souscription conféré par le Conseil d'administration du 9 décembre 2020, ont souscrit à 800.000 actions ordinaires de la société à un prix fixé à 1,50 € par action.
- Qu'en date du 14 décembre 2020, le versement des souscriptions à 800.000 actions a été réalisé pour un montant de 1.200.000 euros

Ainsi ces souscriptions se traduisent par une augmentation de capital de 800.000 € par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 800.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro.

Au 14 décembre 2020, le Capital social de la société s'élève donc à 9.272.774 euros.

Corrélativement, l'Article 6 des statuts a été modifié.

La différence de 400.000 € entre le montant perçu de 1.200.000 € et la valeur nominale des actions émises soit 800.000 € a été affectée au compte "prime d'émission".

Les frais entraînés par cette augmentation de capital ont été imputés sur le compte "prime d'émission".

- La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement instaurées à compter du 17 mars 2020 ont conduit la société à adapter son fonctionnement afin de poursuivre, dans la mesure du possible, ses activités en utilisant les technologies de l'information et de la communication à sa disposition.

La Société s'est attachée en priorité à assurer la sécurité sanitaire de ses salariés, de ses clients et de ses fournisseurs.

En termes de sécurité et d'organisation du travail :

- Fermeture de nos bureaux de Guyancourt et Abu Dhabi pendant la période du premier confinement
- Réouverture partielle de nos bureaux en fin de période du premier confinement en France et aux E.A.U avec la mise en place d'une rotation du personnel présent dans les locaux ;

- Mise en place du télétravail
- Mise à disposition de masques et de gel hydroalcoolique, respect des gestes barrières.

Afin d'assurer la trésorerie de la société, les actions suivantes ont été menées :

- Négociation des échéances fournisseurs, sociales et fiscales
  - Conversion en actions en mai 2020 des emprunts obligataires existants au 31 décembre 2019
  - Obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat de 400 000€ (taux 0%).
- Mise en place d'un plan d'économie

Les équipes de DOLFINES témoignent d'un engagement fort pour faire face à cette situation sans précédent alors que des efforts d'adaptation à la conjoncture actuelle sont activement menés afin de contrôler les coûts.

- Fermeture partielle des locaux, en privilégiant le télétravail afin d'en diminuer les frais de fonctionnement,
  - Recours à des mesures de chômage partiel,
  - Baisse de 15% des prestations du personnel contracté,
  - Mise en place d'une procédure de licenciement économique de trois personnes, pour cause d'une diminution drastique de notre activité d'assistance technique à l'international,
  - Mesures de réduction des charges fixes, notamment par la résiliation anticipée du bail de location des bureaux de Guyancourt en décembre 2020 et la prise d'un bail de location de deux bureaux d'une superficie totale de 85 m<sup>2</sup> à Montigny Le Bretonneux, ;
- L'impact de la crise sanitaire mondiale

Les fermetures des sites de production et des frontières pendant le 1er semestre et l'instauration de période de quarantaine dans la plupart des pays du monde ont eu un impact sur les ventes et les résultats annuels.

- Perte de 80% du chiffre d'affaire à partir du mois d'avril, une légère reprise a été constatée depuis le mois d'août 2020. Mise en place de nouvelles méthodes de travail, en prenant du personnel local piloté à distance par les équipes de la société. Afin de retrouver une activité normale il faut attendre que les contraintes mondiales soient levées et que notre personnel puisse voyager.
- La trésorerie de la société est restée stable, grâce à l'apurement des créances clients, l'étalement du règlement des charges sociales, la mise en place d'un plan d'économie et du contrôle des coûts.

### **3) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

#### **– Méthode d'évaluation**

Les immobilisations incorporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires d'achat)

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont évaluées à leur coût de production composé des éléments suivants :

- charges directes de production
- charges indirectes de production

Informations relatives aux frais de Recherche et Développement

Au cours de l'exercice 2020, les frais de recherche et développement ont été augmentés de 41.368,73 €.

En matière de recherche et développement, la Société a concentré son effort sur :

- 12.419,62 € consacrés au développement d'un flotteur support d'éoliennes de grande capacité. Ces études commencées en 2016 se sont poursuivies sur l'exercice 2019 avec le soutien de l'ADEME, avec laquelle un contrat a été signé en octobre 2017 avec effet au 20/03/2017. Ce contrat qui initialement devait se terminer en décembre 2018, a fait l'objet d'un avenant validant le report de son terme à juin 2019. Le dossier final a été déposé le 4 juillet 2019 et a été validé par l'ADEME.
- 11.308,21 € consacrés à une étude commencée au cours du 4ème trimestre 2018 visant à l'optimisation de la plateforme flottante de 6MW, permettant d'en réduire encore plus les coûts. L'idée est d'améliorer les performances en y ajoutant une étude holistique avec un concepteur constructeur de turbine, mât et pales tel que 2B-Energy. Il est à noter que cette démarche n'a pas encore été effectuée par l'industrie : les « flottoristes » et turbiniers travaillent chacun de leur côté. Une grande économie est attendue de cette démarche. Au cours de l'exercice 2018, les études menées ont permis de déposer deux demandes de brevet. Les travaux réalisés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 ont abouti à une nouvelle demande de dépôt de brevet en mars 2019.
- 17.640,90 € consacrés au développement en interne, commencé au cours de l'exercice 2017, par la division FACTORIG d'un logiciel qui sera utilisé pour l'activité Inspection et Audit d'appareils de forage.

Les frais de recherche et développement s'élèvent à un solde brut de 4.134.162 € au 31/12/2020.

Les dépenses engagées pour le développement du flotteur support d'éoliennes et celui de l'optimisation de la plateforme flottante sont éligibles au Crédit Impôt Recherche.

**– Méthode d'évaluation des coûts de développements**

Les charges dépensées dans le cadre de ces travaux sont comptabilisées directement en charges.

Dès lors que les critères d'immobilisations imposés par le PCG (art.311-3.2) sont respectés, les coûts de développements sont systématiquement activés.

Au 31/12/2020, le montant brut des immobilisations incorporelles est de 4.371.719 € dont :

<b>LIBELLE</b>	<b>Montant Brut début d'exercice</b>	<b>Augm / Dim</b>	<b>Montant Brut 31/12/20</b>
- Frais de Publicité (développement site internet)	4 000	<4 000>	<b>0</b>
- Frais de Recherche & Développement	4 092 793	41 369	<b>4 134 162</b>
- Logiciels	560 409	<460 516>	<b>99 893</b>
- Frais de dépôts de brevet	177 246	<39 582>	<b>137 664</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 834 448</b>	<b>-462 729</b>	<b>4 371 719</b>

– **Méthodes et calculs des Amortissements**

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Brevet	5 ans	- Logiciels	1 an
- Coûts de développement	5 ans	- Soft HSEA & Inspection	3 ans

Au 31/12/2020, le montant brut des Amortissements est de 1.362.900 € dont :

<b>LIBELLE</b>	<b>Montant Brut début d'exercice</b>	<b>Augm / Dim</b>	<b>Montant Brut 31/12/20</b>
- Frais de Publicité (développement site internet)	4 000	<4 000>	<b>0</b>
- Frais de Recherche & Développement	1 105 958	55 826	<b>1 161 784</b>
- Logiciels	558 604	<460 516>	<b>98 088</b>
- Frais de dépôts de brevet	131 770	<28 743>	<b>103 028</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 800 332</b>	<b>-437 432</b>	<b>1 362 900</b>

**4) IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

– **Méthode d'évaluation**

Les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires d'achat).

Les immobilisations corporelles générées en interne sont évaluées à leur coût de production composé des éléments suivants :

- coût d'acquisition des matières consommées
- charges directes de production
- charges indirectes de production

Informations sur l'appareil Sedlar 160

Le rig Sedlar 160 est un appareil de forage tout hydraulique conçu et construit par Dietswell en 2007.

Cet appareil est de la classe des Rigs de forage de 1000 HP capable de forer à 3000 mètres (10 000ft).

L'appareil SEDLAR 160 n'a pas été en activité au cours de l'exercice 2019. En conséquence, il n'a pas été pratiqué d'amortissement sur les immobilisations du SEDLAR 160 sur cette période.

Pour rappel, des provisions exceptionnelles pour dépréciation des immobilisations corporelles de l'appareil Sedlar 160 ont été comptabilisées :

- sur l'exercice 2014 pour un montant de 9.049.560 €.
- sur l'exercice 2016 pour un montant de 2.900.000 €
- sur l'exercice 2019 pour un montant de 1.100.000 €

Au 31/12/2020, le solde des provisions exceptionnelles pour dépréciation des immobilisations corporelles de l'appareil Sedlar 160 s'élève à 13.049.560 €, ramenant sa valeur nette comptable à zéro euro (0 €).

Des informations sur la valeur nette comptable de cet appareil sont données en paragraphe 6

Au 31/12/2020, le montant brut des immobilisations corporelles hors celles en cours est de 14.954.303 € dont :

<b><u>LIBELLE</u></b>	<b>Montant Brut début d'exercice</b>	<b>Augm / Dim</b>	<b>Montant Brut 31/12/20</b>
- SEDLAR 160 - Eléments Corporels	11 845 242		<b>11 845 242</b>
- SEDLAR 160 - Eléments Incorporels	2 827 432		<b>2 827 432</b>
- Install., Aménagements, Agencements	174 977	<166 064>	<b>8 913</b>
- Matériel de Transport	3 963	<2 619>	<b>1 344</b>
- Matériel Bureau & Informatique	214 729	<72 400>	<b>142 329</b>
- Mobilier	156 312	<27 269>	<b>129 043</b>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>15 222 655</u></b>	<b><u>&lt;268 352&gt;</u></b>	<b><u>14 954 303</u></b>

#### - Méthodes et calculs des Amortissements

Le principe de décomposition par composant est appliqué pour les appareils de forage. Des composants principaux ont été identifiés et sont amortis suivant le mode linéaire, selon leur durée prévisionnelle d'utilisation. Les amortissements des composants d'appareils de forage ont une durée allant de 3 à 10 ans.

Pour rappel, la dépréciation est liée à l'activité et les amortissements sont appliqués lorsque l'appareil est sous contrat.

Pour les autres immobilisations, les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel et équipements	3 à 4 ans	- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Agencements divers	10 ans	- Mobiliers de bureau	7 à 10 ans
- Matériel de transport	3 ans	- Installation technique	3 à 10 ans

Au 31/12/20, le montant brut des Amortissements est de 1.894.435 € dont :

<b><u>LIBELLE</u></b>	<b>Montant Brut début d'exercice</b>	<b>Amort. Augm / Dim</b>	<b>Montant au 31/12/2020</b>
- SEDLAR 160 - Eléments Corporels	1 392 198		<b>1 392 198</b>
- SEDLAR 160 - Eléments Incorporels	230 915		<b>230 915</b>
- Install., Aménagements, Agencements	167 834	<158 921>	<b>8 913</b>
- Matériel de Transport	3 963	<2 619>	<b>1 344</b>
- Matériel Bureau & Informatique	200 947	<66 349>	<b>134 599</b>
- Mobilier	153 048	-26 583	<b>126 466</b>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>2 148 906</u></b>	<b><u>&lt;254 471&gt;</u></b>	<b><u>1 894 435</u></b>

#### 5) IMMOBILISATIONS EN COURS

Lors de leur entrée dans le patrimoine de la société les immobilisations corporelles produites sont évaluées à leur coût de production, composé des éléments suivants :

**Cabinet GRANGE & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
 Société à Responsabilité Limitée  
 de Commissaires aux Comptes  
 Compagnie de Paris

- coût d'acquisition des matières consommées
- charges directes de production
- charges indirectes de production

Au 31/12/2020, le montant brut des immobilisations en cours est de 2.955.807 € dont :

<u>LIBELLE</u>	<u>Montant Brut début d'exercice</u>	<u>Amort. Augm / Dim</u>	<u>Montant au 31/12/20</u>
- SEDLAR 160 - Revamping	733 566		<b>733 566</b>
- SEDLAR 160 - Pièces de rechange	392 143		<b>392 143</b>
- SEDLAR 250 - Eléments Corporels	1 095 820		<b>1 095 820</b>
- SEDLAR 250 - Eléments Incorporels	734 278		<b>734 278</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 955 807</b>	<b>0</b>	<b>2 955 807</b>

#### Informations sur l'appareil Sedlar 160

Au 31/12/2020, la valeur brute des éléments corporels en cours (matériels acquis non mis en service) du Sedlar 160 est de 1.125.709 €

Pour rappel, des provisions exceptionnelles pour dépréciation des immobilisations en cours de l'appareil Sedlar 160 ont été comptabilisées sur l'exercice 2014 pour un montant de 1.125.709 €, ramenant leur valorisation à une valeur nette comptable à zéro euro (0 €).

Des informations sur la valeur nette comptable de cet appareil sont données en paragraphe 6.

#### Informations sur l'appareil Sedlar 250

Cet appareil a été conçu par Dietswell en 2008 sur la base des études faites pour l'appareil SEDLAR 160 mais en capacité augmentée à 250 Tonnes. Cet appareil est à situer dans la classe des appareils de forage 1500 HP capables de forer jusqu'à 4200 mètres environ (14 000 Ft).

La construction de cet appareil a été lancée spécifiquement pour un contrat avec la société Tullow Oil pour le développement d'un champ lacustre en Ouganda. Pour des raisons autres que techniques, le contrat, pourtant engagé et partiellement financé par Tullow n'a finalement pas été activé et Dietswell a dû interrompre la construction de l'appareil.

En plus de la construction du derrick set hydraulique partiellement achevée, Dietswell avait acquis des équipements périphériques neufs en dotation à l'appareil. Ont été cédés sur les exercices antérieurs :

- Deux groupes électrogènes de puissance Caterpillar (neufs). Ces deux groupes ont depuis été revendus.
- Un groupe électrogène de secours RIG BOSS en container spécial (Neuf)
- Un jeu de BOP 5000 PSI (Blocs anti éruption) Cameron (Neufs). Cet équipement a été cédé en mars 2015.
- Une armoire électrique dédiée (avec un système AC/AC de variation de puissance) spécialement conçue par Dietswell (neuve). Cet équipement a été cédé en septembre 2017.
- Un jeu de pneus neufs pour le trailer (EUROMASTER) cédés en février 2018.
- 2 vérins (DOUCE HYDRO) cédés en novembre 2018

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

Au 31/12/20, le montant brut de l'appareil Sedlar 250 s'élevait à 1.830.098 € diminué des provisions exceptionnelles pour dépréciation à hauteur de 100% soit 1.830.098 €, ramenant ainsi sa valeur nette comptable à zéro euro (0 €).

Au cours de l'exercice 2020, aucun mouvement n'a été enregistré.

Des informations sur la valeur nette comptable de cet appareil sont données en paragraphe 6

## 6) PROVISIONS EXCEPTIONNELLES POUR DEPRECIATIONS DES RIGS SEDLAR 160 ET SEDLAR 250

Des provisions exceptionnelles pour dépréciation ont été enregistrés sur les exercices 2014 et 2016 pour les deux rigs Sedlar 160 et Sedlar 250 afin de ramener leurs valeurs comptables résiduelles à un niveau de valorisation estimées sur une base conservatrice. L'historique comptable est le suivant :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES			Provision Dépréciation			Valeur Net au 31/12/20
SEDLAR 160	Montant Brut	Montant Amortissement	2014	2016	2019	
Elmts Corporels	11 845 242,13 €	-1 392 198,46 €	-7 248 937,68 €	-2 322 976,84 €	-881 129,15 €	0,00 €
Elmts Incorporel	2 827 432,03 €	-230 915,29 €	-1 800 622,73 €	-577 023,16 €	-218 870,85 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 672 674,16 €</b>	<b>-1 623 113,75 €</b>	<b>-9 049 560,41 €</b>	<b>-2 900 000,00 €</b>	<b>-1 100 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

IMMOS EN COURS	Montant Brut au 31/12/2018	Solde Provision au 31/12/2017	Valeur Nette au 31/12/2020
<b>Sur le Sedlar 160</b>			
Matériel Revamping	733 565,72 €	-733 565,72 €	0,00 €
Pièces de Rechange	392 143,25 €	-392 143,25 €	0,00 €
<b>Sur le Sedlar 250</b>			
Eléments Incorporels	734 278,08 €	-734 278,08 €	0,00 €
Eléments Corporels	1 095 819,76 €	-1 095 819,76 €	0,00 €

Au 31/12/2020, la valeur nette comptable des deux appareils est de zéro euro (0 €) :

LIBELLE	Montant Brut 31/12/18	Augment/ Diminution	Amort.	Provision pour dépréciation	Provision 2019	Valeur Nette 31/12/20
- Sedlar 160 - Elements Corporels & Incorp.	14 672 674		-1 623 113	-11 949 561	-1 100 000	0
- Sedlar 160 - Immobilisations En Cours	1 125 709			-1 125 709		0
- Sedlar 250 - Immobilisations En Cours	1 830 098			-1 830 098		0
<b>TOTAL</b>	<b>17 628 481</b>	<b>0</b>	<b>-1 623 113</b>	<b>-14 905 368</b>	<b>-1 100 000</b>	<b>0</b>

Au 31/12/2020 le montant des provisions exceptionnelles pour dépréciation des appareils Sedlar 160 et Sedlar 250 s'élève donc à 16.005.367 €

Information sur la valorisation de l'appareil Sedlar 160

L'appareil de forage de Dietswell Sedlar 160 est stocké sur le port d'Almeria en Espagne depuis le printemps 2014. Il est correctement stocké, dans un enclos fermé lui-même situé à l'intérieur de la zone portuaire fermée et gardiennée.

Depuis sa date de stockage, nous avons cherché à céder cet appareil à tout type d'acheteur possible, contracteur de forage, broker ....

La situation très ralentie du marché du forage depuis le début de la crise du pétrole qui a débuté mi 2014 n'a pas rendu la recherche de client aisée.

En ce qui concerne ce rig Sedlar 160, il est toujours en état de remplir ses fonctions dans le cadre d'un contrat de forage ou de Work Over, après quelques travaux de réactivation et d'inspection.

En 2016, de manière assez conservative, il a semblé opportun de passer un complément de provision pour dépréciation de 2.900.000 € afin de refléter au mieux, à la fois la valeur résiduelle de l'appareil et, anticiper sur la décote à concéder à un acquéreur éventuel dans ces conditions de marché encore particulièrement faible.

En 2019, constatant que les activités dans le secteur pétrolier n'ont pas rebondi, il a été décidé de passer un complément de provision de 1.100.000 € pour ramener sa valeur résiduelle à zéro euro.

**7) PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société a des participations dans trois sociétés :

- DOLFINES NEW ENERGIES SAS à hauteur de 100 % du capital,
- FEUMAG à hauteur de 30 % du capital,
- DIETSWELL DO BRASIL à hauteur de 100 % du capital.

**DOLFINES NEW ENERGIES SAS**

Les titres de participation de DOLFINES NEW ENERGIES SAS sont provisionnés à hauteur de la situation nette de la société, soit un montant de 38 063 € au 31 décembre 2020.

Sur l'exercice 2020, une provision pour dépréciation de 12.390 € a été comptabilisée.

**FEUMAG**

Les titres de participation de FEUMAG sont provisionnés à hauteur de 100% depuis le 31 décembre 2010, soit un montant de 1.807.736 €. Au 31 décembre 2020, la provision a été maintenue pour ce même montant.

**DIETSWELL DO BRASIL**

Le montant de la participation de Dolfines SA s'élève à 170.812€.

Aucune provision pour dépréciation des titres n'a été constatée.

Au 31/12/2020, le montant total des provisions pour dépréciation des titres s'élève à 1.845.799 €.

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

**8) CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS***DOLFINES NEW ENERGIES SAS*

Compte tenu de l'évolution de la situation chez DOLFINES NEW ENERGIES SAS et de l'abandon de compte courant assorti d'une clause de retour à meilleure fortune consentie sur l'exercice 2018 par DOLFINES SA à sa filiale. Au 31/12/2019, le solde de l'avance en compte courant consentie par la société à sa filiale DOLFINES NEW ENERGIES SAS s'élevait à 60.795,33 €.

Sur l'exercice, ont été comptabilisées les opérations suivantes :

- Les intérêts rémunérateurs de l'avance en trésorerie d'un montant de 802,32 € au titre de 2019 ont été capitalisés, augmentant ainsi le compte courant,
- Différents règlements effectués à des fournisseurs par DOLFINES SA pour le compte de DOLFINES NEW ENERGIES SAS d'un montant de 9.053,87 € ont été comptabilisés sur l'année, augmentant ainsi le compte courant.

Ainsi, le solde de cette avance au 31/12/2020 s'élève à 70.651,52 €.

Sur ce montant, des intérêts de compte courant au taux de 1,18 % ont été calculés pour un montant de 966,76 €, au titre de l'exercice 2020.

*DIETSWELL DO BRASIL*

Au cours des exercices portant sur la période de 2014 à 2019 DIETSWELL a consenti plusieurs avances en trésorerie à DIETSWELL DO BRASIL, en 2019 la filiale a procédé à une augmentation de capital par incorporation du compte courant, ainsi le solde du compte courant au 31/12/2019 s'élevait à 40.802,10 €

Sur l'exercice, ont été comptabilisées les opérations suivantes :

- Les intérêts rémunérateurs de l'avance en trésorerie d'un montant de 451,08 € au titre de 2019 ont été capitalisés, augmentant ainsi le compte courant,
- La société a procédé à des avances de fonds pour un montant de 55.500€

Ainsi, le solde de cette avance au 31/12/2020 s'élève à 96.753,18 €.

Sur ce montant, des intérêts de compte courant au taux de 1,18 % ont été calculés pour un montant de 901,03 €.

*SOFINDEL*

Le 3 décembre 2012, une convention de trésorerie tripartite a été signée par les sociétés DOLFINES SA, SOFINDEL SA et DOLFINES NEW ENERGIES SAS, toutes unies entre elles par des liens de contrôle en capital. Cette convention a pour objet l'optimisation de la gestion de trésorerie du groupe au mieux de l'intérêt commun de l'ensemble des parties et, notamment :

- ✓ de mettre, sous forme d'avances, à la disposition des sociétés signataires présentant des besoins de trésorerie, les fonds permettant de couvrir lesdits besoins ;
- ✓ de recevoir, sous forme d'avances, de la part des sociétés signataires présentant des excédents de trésorerie, les fonds correspondant auxdits excédents.

Le 10 avril 2018, SOFINDEL SA, qui présentait un excédent de trésorerie, a versé à DOLFINES SA sous forme d'avance la somme de 20.000 €. Au 31/12/2019, le solde de l'avance en compte courant consentie par SOFINDEL à la société s'élevait à 20.213,45 €.

Sur l'exercice, ont été comptabilisées les opérations suivantes :

- Les intérêts débiteurs de l'avance en trésorerie reçue par DOLFINES SA d'un montant de 260,47 € au titre de 2019 ont été capitalisés, augmentant ainsi le compte courant,

Ainsi, le solde de cette avance reçue au 31/12/2020 s'élève à 20.473,92 €.

Sur ce montant, des intérêts de compte courant au taux de 1,18 % ont été calculés pour un montant de 241,59 €, au titre de l'exercice 2020.

Sur l'année 2020, aucune provision n'a été comptabilisée sur les créances rattachées à des participations  
Au 31/12/2020 le montant total des provisions pour créances rattachées à des participations s'élève à **0 €**

## **9) STOCK D'APPROVISIONNEMENT**

### **▪ d'en-cours production de services**

Les études en cours générées en interne sont évaluées à leur coût de production composé des éléments suivants :

- Charges directes de production
- Charges indirectes de production

Néant.

### **▪ Approvisionnement**

Néant.

## **10) METHODE DE DEGAGEMENT DE MARGE SUR LES CHANTIERS DE FORAGE**

La méthode de dégagement de marge appliquée pour nos chantiers de forage est celle du Chiffre d'Affaire à l'avancement.

Le Chiffre d'Affaire à l'avancement est déterminé en multipliant le Chiffre d'Affaire total prévisionnel du chantier par le taux d'avancement cumulé calculé au 31/12/2020.

Le taux d'avancement cumulé des dépenses correspond au montant cumulé des dépenses réalisées au 31/12/2020, divisé par le montant total prévisionnel des dépenses du chantier.

Cette méthode permet de rattacher les produits et charges correspondantes sur chaque période comptable.

Au 31/12/2020, aucun chantier n'est en cours.

**11) CREANCES CLIENTS**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31/12/2019 le montant des provisions pour dépréciation des créances clients s'élevait à 191.809,46 €.

Au cours de l'année 2020, aucun mouvement n'a été enregistré.

Au 31/12/2020, Le montant total des provisions pour dépréciation des créances clients s'élève à 191.809,46 €

**12) EMPRUNTS OBLIGATAIRES****EMISSION D'OBLIGATIONS 2018**

La société a procédé sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 à l'émission de dix-huit (18) obligations convertibles d'une valeur nominale de cinquante mille euros (50.000 €) chacune représentant un montant nominal total de neuf cent mille euros (900.000 €) par voie de placements privés.

Les principales caractéristiques de cette émission validée par le Conseil d'Administration du 18 octobre 2018 sont les suivantes :

- ❖ montant du placement : 1.000.000 Euros, soit 20 OC d'une valeur nominale de 50.000€
- ❖ durée : 25 mois
- ❖ rémunération :
  - Intérêt de base de 7% sur la durée des obligations.
  - Prime de non conversion de 7% par an, qui sera égale au montant total des intérêts de base.
- ❖ remboursement :
  - 1/25<sup>ème</sup> de la valeur nominale de chaque obligation y compris les intérêts de base mensuellement
  - La prime de non-conversion sera versée dans son intégralité lors de la 25<sup>ème</sup> échéance.

Au 31/12/2018, le capital restant dû était de 850 000 € et les intérêts de base versés s'élevaient à un montant de 7.152 €

Sur l'exercice 2019, les opérations suivantes ont été réalisées :

- les deux (2) OC non souscrites au 31/12/2018 l'ont été pour un montant de 100.000 €, clôturant ainsi l'émission de vingt (20) obligations convertibles d'une valeur nominale de cinquante mille euros (50.000 €) chacune, représentant un montant nominal total de un million d'euros (1.000.000 €) par voie de placements privés.
- la société a procédé au remboursement de 464.000 € en nominal et 49.653 € d'intérêts de base.

Au 31/12/2019, le capital restant dû était de 486.000 € et les intérêts de base versés s'élevaient à 56.805 €.

Au cours de l'exercice 2020, les opérations suivantes ont été réalisées :

- la société a procédé au remboursement de 486.000 € en nominal et 9.940 € d'intérêts de base.

Au 31/12/2020, le capital restant dû est de zéro € (0 €) et les intérêts de base versés s'élèvent à 66.745€

Le programme d'émission d'Obligations 2018 est intégralement remboursé et soldé

**EXERCICE DE BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS RATTACHES AU PROGRAMME D'EMISSION D'OBLIGATIONS 2018**

Par déclaration en date du 7 octobre 2019, un obligataire a exercé deux (2) Bons de Souscription d'Obligations pour un montant total de 100.000 euros, ils bénéficient des mêmes conditions (durée, intérêts) et produisent les mêmes effets que les obligations émises à la date de souscription et ce, jusqu'à l'échéance finale. L'exercice de ces deux BSO a été constaté par le Conseil d'administration dans sa séance du 7 octobre 2019.

Sur l'exercice 2019, la société a procédé au remboursement de 88.000 € en nominal et 1.680 € d'intérêts de base. Au 31/12/19, le capital restant dû était de 88.000 € et les intérêts de base versés s'élevaient à 1.680 €.

Au cours de l'exercice 2020, les opérations suivantes ont été réalisées :

- la société a procédé au remboursement de 88.000 € en nominal et 1.913,33 € d'intérêts de base.

Au 31/12/20, le capital restant dû est de zéro € (0 €) et les intérêts de base versés s'élèvent à 3.593,33 €.

Les Bons de Souscription d'Actions rattachés au programme d'émission d'Obligations 2018 sont intégralement remboursés et soldés.

**EMISSION D'OBLIGATIONS 2019**

En application des autorisations concédées par le Conseil d'administration du 07/10/19, six (6) obligations échangeables en actions DOLFINES d'une valeur nominale de cinquante mille euros (50.000 €) chacune, représentant un montant nominal total de trois cent mille euros (300.000 €) ont été émises et souscrites.

Les principales caractéristiques de cette émission sont les suivantes :

- ❖ montant du placement : 1.000.000 Euros, soit 20 OC d'une valeur nominale de 50.000€
- ❖ durée : 25 mois
- ❖ rémunération :
  - Intérêt de base de 7% sur la durée des obligations.
  - Prime de non-conversion de 7% par an, qui sera égale au montant total des intérêts de base.
- ❖ remboursement :
  - 1/25<sup>ème</sup> de la valeur nominale de chaque obligation y compris les intérêts de base mensuellement
  - La prime de non-conversion sera versée dans son intégralité lors de la 25<sup>ème</sup> échéance.

Sur l'exercice 2019, la société a procédé au remboursement de 24.000 € en nominal et 3.430 € d'intérêts de base.

Au 31/12/19, le capital restant dû était de 276.000 € et les intérêts de base versés s'élevaient à 3.430 €.

Au cours de l'exercice 2020, les opérations suivantes ont été réalisées :

- la société a procédé au remboursement de 276.000 € en nominal et 6.020 € d'intérêts de base.

Au 30/12/2020, le capital restant dû est de zéro € (0 €) et les intérêts de base versés s'élèvent à 9.450 €.

Le programme d'émission d'Obligations 2019 est intégralement remboursé et soldé.

**EMISSION D'OBLIGATIONS REMBOURSABLES EN ACTIONS AVEC WARRANTS ACTIONS**

En application des autorisations concédées par le Conseil d'administration dans sa séance du 7 octobre 2019, relative à l'émission d'obligations remboursables en actions (avec suppression du droit préférentiel de souscription) avec warrants actions (instruments financiers hybrides) pour un montant maximum de 3.000.000 euros :

- Le programme a été émis
- le contrat avec la société ATLAS CAPITAL MARKETS a été signé le 4 décembre 2019

Au cours de l'exercice 2020, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Un premier tirage de 300.000 euros a été fait le 9 janvier 2020, soit 300 obligations d'une valeur nominale de 1.000 euros chacune, auxquelles sont attachés 135 bons de souscription d'action
- Une première demande de conversion de 50 obligations en date du 22 janvier 2020 a été réalisée le 5 février 2020.

Cette demande de conversion s'est traduite par une augmentation de capital 61.327 € par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 61.327 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro. Cette augmentation a été constatée par le Conseil d'administration du 6 mai 2020.

- En date du 14 juillet 2020, la Société a trouvé un accord avec la société Atlas Capital Markets pour lui rembourser les 250 obligations convertibles de mille euros (1.000 €) de valeur nominale encore en sa possession, par l'émission de 312.500 actions nouvelles de la Société et de 312.500 bons de souscription d'actions donnant chacun droit à l'attribution d'une (1) action ordinaire de la Société à un prix d'exercice égal à un euro (1 €).

En application de cet accord, la Société a :

- émis 312.500 actions au profit de la société ATLAS CAPITAL MARKETS, qui a fait l'objet d'une demande de conversion le 16 juillet 2020.

Cette demande de conversion s'est traduite par une augmentation de capital 312.500 € par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 312.500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro. Cette augmentation a été constatée par le Conseil d'administration du 15 septembre 2020.

- signé le 27 juillet 2020 avec ATLAS CAPITAL MARKETS un contrat d'émission de 312.500 bons de souscription d'actions donnant chacun droit à l'attribution d'une (1) action ordinaire de la Société à un prix d'exercice égal à un euro (1 €)
  - ✓ Le 28 juillet 2020, la société ATLAS CAPITAL MARKETS a exercé 156.250 bons de souscription d'actions donnant chacun droit à l'attribution d'une (1) action ordinaire de la Société à un prix d'exercice égal à un euro (1 €) sur les 312.500 qu'elle possédait.

Cet exercice s'est traduit par une augmentation de capital 156.250 par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 156.250 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro. Cette augmentation a été constatée par le Conseil d'administration du 15 septembre 2020.

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

- ✓ Le 27 août 2020, la société Atlas Capital Markets a exercé le solde du contrat d'émission de BSA signé le 27 juillet 2020, soit 156.250 bons de souscription d'actions donnant chacun droit à l'attribution d'une (1) action ordinaire de la Société à un prix d'exercice égal à un euro (1 €).

Cet exercice s'est traduit par une augmentation de capital 156.250 € par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 156.250 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro. Cette augmentation a été constatée par le Conseil d'administration du 15 septembre 2020.

Au 31/12/2020, le programme d'émission d'obligations remboursables en actions avec warrants actions est soldé.

### **13) PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OC**

Suite à l'émission en 2018 d'Obligations convertibles, le solde au 31/12/2018 des intérêts dus au titre des primes de non-conversion s'élevait à 4.256,78 €.

Au 31/12/2019, le montant total des intérêts à payer sur les OC (programme 2018 et 2019) était de 44.153,65 € décomposé comme suit :

- Intérêts de base à payer 1.292,67 €
- Primes de non-conversion 42.860,98 €

Au cours de l'exercice 2020, à la suite des remboursements du solde des Obligations 2018 et 2019 et des Bons de Souscription d'actions rattachés au programme des Obligations 2018 le montant de 42.860,98 € a été repris et comptabilisé en produits financiers.

### **14) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Au 31/12/2019 le montant des provisions pour risques et charges s'élevait à 28.356,57 €

Au cours de l'exercice, les mouvements enregistrés sont :

- une diminution de 28.356,57 €
- une augmentation de 25.532,91 €

Au 31/12/2020, le montant des provisions pour risques et charges s'élève donc à 25.532,91 €

Cette somme est décomposée comme suit :

- pour perte de change constatée pour 25.532,91 €

### **15) OPERATIONS EN DEVICES**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur en euro au taux moyen du mois précédant la date de facture, qu'elle soit d'achat ou de vente.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice en euros.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité pour un montant de 25.532,91 € au 31 décembre 2020.

#### **16) OPERATIONS A LONG TERME**

Néant.

#### **17) CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

##### ▪ **Charges constatées d'avance**

Ce poste s'élève à 57.126,10 €. Il s'agit de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à une période ultérieure 31 décembre 2020.

##### ▪ **Produits constatés d'avance**

Il s'agit de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à une période ultérieure au 31 décembre 2020.

Au 31/12/2020, il n'y a pas de produits constatés d'avance en compte.

#### **18) ACOMPTES VERSES**

Le poste acompte fournisseurs qui s'élève à 16.227,54 € au 31 décembre 2020 correspond à des avances diverses sur commandes.

#### **19) RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Au 31 décembre 2020, le total des charges exceptionnelles s'élève à 485.675,36 Euros, ventilées ainsi :

➤ sur les opérations de gestion	187.621,61 €
➤ sur des opérations en capital	298.053,75 €
➤ sur des dotations de provisions	0,00 €

Au 31 décembre 2020, le total des produits exceptionnels s'élève à 193.789,98 Euros, ventilés ainsi :

➤ sur les opérations de gestion	114.462,92 €
➤ sur des opérations en capital	65.135,10 €
➤ Reprise de provision risques & charges	14.191,96 €

**Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2020 est donc une perte de 291.885,38 €**

**20) HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES :**

Les honoraires comptabilisés au cours de l'année 2020 au titre du contrôle légal des comptes s'établissent à 23.119,79 € HT. Il n'y a pas d'honoraires au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

**21) CHANGEMENT DE METHODES**

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de la période.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de la période.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

**22) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES****1) Succursale à ABU-DHABI :**

La Société DOLFINES SA a ouvert une succursale à Abu-Dhabi en 2009. La succursale a une comptabilité autonome, et les comptes sont déposés localement.

Au 31 décembre 2020, les présents comptes tiennent compte de l'ensemble de l'activité de la société y compris celle effectuée à Abu-Dhabi, par contre les résultats dégagés par cet établissement n'entrent pas dans l'assiette de calcul de l'impôt sur les sociétés français.

**2) Succursale en TUNISIE :**

La Société DOLFINES SA a ouvert une succursale à LA SOUKRA en TUNISIE en 2009. La succursale a une comptabilité autonome, et les comptes sont déposés localement.

Au 31 décembre 2020, les présents comptes tiennent compte de l'ensemble de l'activité de la société y compris celle effectuée en TUNISIE, par contre les résultats dégagés par cet établissement n'entrent pas dans l'assiette de calcul de l'impôt sur les sociétés français.

**3) Succursale au GABON :**

La Société DOLFINES SA a ouvert une succursale à PORT GENTIL au GABON en avril 2014. La succursale a une comptabilité autonome, et les comptes sont déposés localement.

Au 31 décembre 2020, les présents comptes tiennent compte de l'ensemble de l'activité de la société y compris celle effectuée au GABON, par contre les résultats dégagés par cet établissement n'entrent pas dans l'assiette de calcul de l'impôt sur les sociétés français.

**4) Succursale au CONGO :**

La Société DOLFINES SA a ouvert une succursale à POINTE NOIRE au CONGO en juin 2014. La succursale a une comptabilité autonome, et les comptes sont déposés localement.

Au 31 décembre 2020, les présents comptes tiennent compte de l'ensemble de l'activité de la société y compris celle effectuée au CONGO, par contre les résultats dégagés par cet établissement n'entrent pas dans l'assiette de calcul de l'impôt sur les sociétés français.

5) *Succursale en Bulgarie :*

La Société DOLFINES SA a enregistré une succursale à Sofia en Bulgarie en juin 2017.

Cet établissement a une comptabilité autonome, et les comptes sont déposés localement.

Au 31 décembre 2020, les présents comptes tiennent compte de l'ensemble de l'activité de la société y compris celle effectuée en Bulgarie, par contre les résultats dégagés par cet établissement n'entrent pas dans l'assiette de calcul de l'impôt sur les sociétés français.

### **23) AVANCES CONDITIONNEES**

En octobre 2017, le projet EOLFLOAT™ a fait l'objet d'un contrat de 2.830.453 euros signé avec l'ADEME.

L'ADEME subventionne ce contrat à hauteur de 60% sous forme d'avances conditionnées, soit un montant de 1.698.272 euros.

Ce contrat s'est déroulé du 20/03/2017 au 04/07/2019. L'ADEME a validé l'état récapitulatif des dépenses sur cette période dont le montant s'élève à un total de 2.788.113 €.

L'ADEME finançant ce montant à hauteur de 60%, la subvention a donc été recalculée, soit un montant final de 1.672.868 €, qui a été intégralement versé de la manière suivante :

- Sur l'exercice 2017, une avance de 15% sur la subvention a été versée, soit 254.740 €.
- Sur l'exercice 2018, une avance de 30% sur la subvention a été versée, soit 509.481 €.
- Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019, une avance de 35% sur la subvention a été versée, soit 594.395 €.
- Sur le 2<sup>e</sup> semestre 2019, le solde de la subvention a été versé pour 314.252 €.

Au 31/12/2020, le montant total de l'avance conditionnée reçu de l'ADEME s'élève à 1.672.868 €.

### **24) EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2020**

L'effectif au 31 décembre 2020 est de 21 Salariés

- 16 Sièges
- 5 Expatriés

### **25) RETRAITE**

La Société ne comptabilise pas de provision au titre de son engagement en matière d'indemnités de fin de carrière.

Au 31/12/2020, l'estimation de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est de 198 K€.

**26) EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2020**

Depuis le 31 décembre 2020, date de clôture de l'exercice :

- en date du 6 janvier 2021, des investisseurs qualifiés exerçant le droit de souscription conféré par le Conseil d'administration du 9 décembre 2020, ont souscrit à 300.000 actions ordinaires de la société à un prix fixé à 2,20 € par action.

Le 11 janvier 2021, le versement des souscriptions à 300.000 actions a été réalisé pour un montant de 660.000 euros.

Ainsi ces souscriptions se traduisent par une augmentation de capital de 300.000 € par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de 300.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro.

Au 11 janvier 2021, le Capital social de la société s'élève donc à 9.572.774 euros.

Corrélativement, l'Article 6 des statuts a été modifié.

La différence de 360.000 € entre le montant perçu de 660.000 € et la valeur nominale des actions émises soit 300.000 € a été affectée au compte "prime d'émission".

Les frais entraînés par cette augmentation de capital ont été imputés sur le compte "prime d'émission".

- Fin janvier 2021, la Société a réalisé avec succès un placement privé de 1,5 million d'euros d'obligations convertibles sous forme de « Green Bond » auprès d'investisseurs européens qualifiés. Cette émission du Green Bond a été effectuée dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée générale des actionnaires de DOLFINES du 25 juin 2019 par voie d'offre à des investisseurs qualifiés pour un montant de 1,5 million d'euros avec une maturité de 2 ans (échéance janvier 2023), remboursable mensuellement et assortie d'un coupon annuel nominal de 12% payable mensuellement. Le taux actuariel s'établit à environ 7% dans la mesure où les intérêts ne sont dus que sur le montant du capital restant à rembourser.

Cette levée de fonds contribuera au financement de ses projets en faveur de la transition écologique.

A partir de juillet 2021, DOLFINES aura la possibilité de rembourser sans préavis, partiellement ou totalement, les détenteurs des obligations. Par ailleurs, entre juillet 2021 et décembre 2022, les détenteurs d'obligations auront la possibilité de convertir celles-ci en actions DOLFINES avec possibilité de cession sur le marché Euronext Growth. Le prix de conversion sera calculé sur la base du cours moyen pondéré par les volumes des 10 jours de Bourse précédant le jour de conversion, moins une décote de 20%.

Les obligations ne sont pas inscrites sur un marché de cotation, et sont librement négociables entre investisseurs qualifiés au sens de la réglementation.

Cette émission a été réalisée selon les meilleures pratiques du marché et en conformité avec le EU Green Bond Standard établi par le groupe d'experts à haut niveau sur la finance durable de l'Union européenne.

- La division Oil & Gas Services de la Société a signé un contrat de design d'un appareil de forage et d'entretien de puits offshore pour un grand opérateur pétrolier offshore en janvier 2021.

Pour mener à bien ce contrat, il a été nécessaire d'augmenter la surface de nos bureaux par une prise de bail à compter du 1er février 2021 d'un local de 131m<sup>2</sup> situé dans le même complexe que le siège social, afin d'y réunir l'équipe d'experts dédiée à ce projet. Cette équipe est soumise aux mêmes dispositions gouvernementales liées à la crise sanitaire, soit respect des règles du télétravail, des gestes barrières et de la distanciation.

## 27) AUTRES INFORMATIONS

Néant

## 28) ENGAGEMENTS HORS BILAN

Ci-dessous la liste des engagements en cours au 31 Décembre 2020 :

- Emissions garanties bancaires

31-déc.-20

Emission	Type Engagement	Echéance	Bénéficiaire	Contre-valeur EUR
20-nov.-17	SOUSSION	indéterminé	Groupement REGGANE	216 093 €
2-janv.-18	SOUSSION	31-déc.-21	ENAGAS	30 000 €
30-août-19	SOUSSION	Mainlevée clt	ADNOC DRILLING	17 184 €
18-sept.-19	SOUSSION	12 mois après réception prestations	3C METAL	30 015 €
24-nov.-20	SOUSSION	6-janv.-22	URJA BHARAT PTE LTD	1 956 €

**295 248 €**

- Plan de réduction de salaires :

La société a signé avec les salariés du siège un accord de baisse temporaire des rémunérations du 01/07/2016 au 31/10/2017.

Depuis avril 2019, un plan de remboursement a été établi sur 16 mois accepté par les salariés concernés et s'est terminé au 31/07/2020.

Au cours de l'année 2020, le montant total des remboursements et charges associées s'élève à 99.781 euros comptabilisé en charges sur la période.

Il n'y a plus d'engagement financier de la société au 31/12/2020 pour les salariés.

- Plan de réduction de charges du personnel sous-traité :

La société a signé des avenants avec du personnel sous-traité de baisse temporaire des rémunérations du 01/07/2016 au 31/10/2017.

Il n'y a plus d'engagement financier de la société au 31/12/2020 pour le personnel sous-traité.

### 29) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2020, la composition du capital s'établit comme suit :

	Nombre	Valeur Nominale
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice	6 418 593	1 euro
2. Actions émises pendant la période	2 854 181	
3. Actions annulées	-	
4. Actions composant le capital social à la fin de l'exercice	9 272 774	1 euro

Il est précisé que les formalités d'enregistrement des 2 dernières augmentations de capital sont en cours auprès de l'administration.

### 30) RESERVES

Au 31 décembre 2020, le détail des réserves s'établit comme suit :

Rubriques	Montant
- Réserve légale proprement dite	357 572 €
- Réserves indisponibles	0 €
- Réserves de conversion	189 €
<b>TOTAL</b>	<b>357 761 €</b>

### 31) EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

En €	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Report à Nouveau Succursales	Ecart de Conversion des succursales	Résultat Exercice	Total capitaux propres
Au début de l'exercice	6 418 593	3 364 032	357 761	-6 010 440		-10 317	-2 661 855	1 457 775
Affectation du résultat de l'exercice précédent				-2 661 855			2 661 855	0
Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles	2 854 181	330 250						3 184 431
Imputation RAN sur Primes d'Emission								0
Ecart de Conversion des succursales						-9 344		-9 344
Résultat de la période							-2 258 519	-2 258 519
Au 31 décembre 2020	9 272 774	3 694 282	357 761	-8 672 295				3 374 343

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
C. G. A. SARI  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

**32) INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIÉES :**

Au cours de la période, la société n'a conclu avec les parties liées aucune transaction significative non conclue à des conditions de marché.

**LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (dont résultat en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Total Bilan du dernier exercice	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Effectifs
				Brute	Nette							
<b>Filiales (plus de 50%)</b>												
DOLFINES NEW ENERGIES SAS	38 112 €	-1 223 €	100%	38 063 €	0 €	70 652 €	Néant	-13 613 €	73 500 €	0 €	Néant	0
DIETSWELL DO BRASIL LIMITADA	771 338 BRL	140 361 BRL	100%	771 338 BRL	771 338 BRL	614 951 BRL	Néant	-131 215 BRL	664 364 BRL	132 080 BRL	Néant	0
<b>Participations (entre 10 et 50%)</b>												
<b>Autres participations</b>												
A) Françaises												
Néant												
B) Etrangères												
de C) IMAG de Capital en USD)	\$7 300 000	0 €	30%	1 807 736 €	0 €	Néant	Néant	0 €	0 €	0 €	Néant	0

# Immobilisations

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 25/03/21  
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement	4 096 793		41 369
Autres immobilisations incorporelles	737 655		5 549
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>4 834 448</b>		<b>46 918</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	14 672 674		
Installations générales, agencements et divers	174 977		
Matériel de transport	3 963		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	371 041		2 493
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 955 807		
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>18 178 461</b>		<b>2 493</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 033 893		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	101 025		46 351
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>2 134 918</b>		<b>46 351</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>25 147 827</b>		<b>95 762</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement		4 000	4 134 161	
Autres immobilisations incorporelles		505 647	237 558	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		<b>509 647</b>	<b>4 371 719</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			14 672 674	
Inst. générales, agencements et divers		166 063	8 913	
Matériel de transport		2 619	1 344	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		102 163	271 371	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			2 955 807	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>270 845</b>	<b>17 910 109</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		16 416	2 017 477	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		38 309	109 067	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>54 725</b>	<b>2 126 544</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>835 217</b>	<b>24 408 372</b>	

Société à responsabilité limitée  
de Commissaires  
Compagnie de Pa...

GRANGÉ & ASSOCIÉS  
SARL  
Société à responsabilité limitée

# Amortissements

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 25/03/21

Devise d'édition EUR

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.	1 109 958	55 826	4 000	1 161 784
Autres immobilisations incorporelles	690 374	14 886	504 144	201 116
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>1 800 332</b>	<b>70 712</b>	<b>508 144</b>	<b>1 362 900</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 623 114			1 623 114
Inst. générales, agencements et divers	167 834	1 107	160 027	8 913
Matériel de transport	3 963		2 619	1 344
Mat. de bureau, informatique et mobil.	353 995	9 232	102 163	261 064
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2 148 905</b>	<b>10 338</b>	<b>264 809</b>	<b>1 894 435</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 949 238</b>	<b>81 051</b>	<b>772 954</b>	<b>3 257 335</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			
----------------------	--	--	--

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
 Société à Responsabilité Limitée  
 de Commissaires aux Comptes  
 Compagnie de Paris

# Provisions Inscrites au Bilan

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 25/03/21  
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	14 165	25 533	14 165	25 533
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>28 357</b>	<b>25 533</b>	<b>28 357</b>	<b>25 533</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	16 005 367 1 833 409 191 809 22 778	12 390		16 005 367 1 845 799 191 809 22 778
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>18 053 364</b>	<b>12 390</b>		<b>18 065 754</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>18 081 721</b>	<b>37 923</b>	<b>28 357</b>	<b>18 091 287</b>
----------------------	-------------------	---------------	---------------	-------------------

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**

**C. G. A. SARL**

Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

# État des Échéances des Créances et Dettes

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 25/03/21

Devise d'édition EUR

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	109 067		109 067
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>109 067</b>		<b>109 067</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	191 809		191 809
Autres créances clients	921 126	921 126	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 318	1 318	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	35 842	35 842	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	134 361	134 361	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 866	7 866	
État - Divers	65 191	65 191	
Groupe et associés	169 031	169 031	
Débiteurs divers	5 367	5 367	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>1 531 911</b>	<b>1 340 102</b>	<b>191 809</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	57 126	57 126	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 698 104</b>	<b>1 397 228</b>	<b>300 876</b>
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine			203	
- à plus d' 1 an à l'origine	203			
Emprunts et dettes financières divers	767 500	98 000	635 738	33 762
Fournisseurs et comptes rattachés	467 889	467 889		
Personnel et comptes rattachés	153 368	153 368		
Sécurité sociale et autres organismes	396 770	396 770		
Impôts sur les bénéfices	187 619	187 619		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 165	25 165		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	18 397	18 397		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	20 674	20 674		
Autres dettes	44 330	44 330		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 081 916</b>	<b>1 412 212</b>	<b>635 941</b>	<b>33 762</b>
----------------------	------------------	------------------	----------------	---------------

# Charges à Payer

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 25/03/21  
Devise d'édition EUR

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 724
Dettes fiscales et sociales	249 219
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>389 944</b>

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

# Produits à Recevoir

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 25/03/21

Devise d'édition EUR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	54 787
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	3 200
Autres créances	2 167
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>60 154</b>

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
des Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

# Charges et Produits Constatés d'Avance

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 25/03/21  
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	57 126	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>57 126</b>	

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
*Société à Responsabilité Limitée*  
*de Commissaires aux Comptes*  
*Compagnie de Paris*

## Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Prestations Frce/Dom-Tom	451 772
Prestations Export	1 925 479
Refacturat° & Mark-up Frce/Dom-T	36 072
Refacturat° & Mark-up Export	111 963
<b>TOTAL</b>	<b>2 525 286</b>

REPARTITION PAR CENTRE DE RESULTAT	Montant
DOLFINES SERVICES	777 323
FACTORIG	1 383 280
CONTRACTING	335 069
DOLFINES SOLUTIONS	28 420
FRAIS CENTRAUX	1 194
<b>TOTAL</b>	<b>2 525 286</b>

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
*Société à Responsabilité Limitée*  
*de Commissaires aux Comptes*  
*Compagnie de Paris*

# Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 25/03/21  
Devise d'édition EUR

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
<b>Capital social en fin d'exercice</b>					
Capital social	9 272 774	6 418 593	6 364 170	5 303 475	5 303 475
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	9272774	6418593	6364170	5303475	5303475
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	2 525 286	6 030 818	7 149 218	6 773 790	12 490 850
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(2 156 148)	(1 366 471)	(405 623)	(1 578 793)	(1 498 108)
Impôts sur les bénéfices	11 754	153	2 446	1 775	162 809
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(2 258 519)	(2 661 855)	(276 322)	(1 209 550)	(4 524 569)
Résultat distribué					
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(0)	(0)	(0)	(0)	(1)
Dividende attribué à chaque action					
<b>Effectif</b>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	21	39	38	38	56
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 288 962	2 641 714	3 100 537	3 027 134	5 177 000
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	420 802	755 816	850 266	694 088	998 720

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

# Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 25/03/21  
Devise d'édition EUR

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	14 598	716	
Autres créances	167 405		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		20 474	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 671	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

# Rémunération Globale et par Catégorie des Dirigeants

DOLFINES SA

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 25/03/21  
Devise d'édition EUR

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	Montant
Des organes d'administration	
Des organes de direction et de surveillance	
<b>TOTAL</b>	

Cette annexe est non renseignée, car cela reviendrait à fournir des informations nominatives (Décret n°94-663 du 2 août 1994)

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
*Société à Responsabilité Limitée*  
*de Commissaires aux Comptes*  
*Compagnie de Paris*